

Le Préfet

Grenoble, le - 2 AVR. 2021

LAURENCE COTTET-DUMOULIN

Service Aménagement Sud Est-Chargée de planification

Monsieur le maire,

Vous m'avez transmis pour avis un exemplaire de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Huez, prescrite par délibération le 17 février 2021.

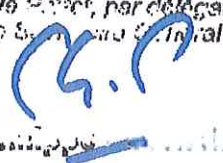
La modification simplifiée n°1 du PLU d'Huez a pour objet la rectification de plusieurs erreurs matérielles concernant le domaine skiable délimité au PLU au titre de l'article L151-38 du code de l'urbanisme, ce au regard de la réalité du terrain.

La modification simplifiée n°1 du PLU d'Huez n'appelle pas de remarques de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Préfet

Pour le Préfet, par délégation
Le Secrétaire Général



Monsieur Jean-Yves NOYREY
Maire d'Huez
Mairie
226 route de la Poste
38750 Huez

Tél : 04 58 59 46 29
Mél : laurence.cottet-dumoulin@isere.gouv.fr
Adresse, 17, bd Joseph Vallier, BP 45
38040 Grenoble Cedex 9